



GIL ODOUL
PRÉSENTATION DU TITRE

SHAÏNA

En 2019, à Creil, Shaïna Hansye, 15 ans, est retrouvée poignardée et brûlée dans un cabanon. Deux ans auparavant, à 13 ans, elle avait dénoncé un viol collectif et porté plainte. Des images intimes avaient circulé. Une réputation s'était construite autour d'elle, jusqu'à peser plus lourd que sa parole.

En juin 2023, son meurtrier, mineur au moment des faits, est condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle. Le procès ne referme pourtant pas l'histoire. Il rappelle le poids du sexisme, du contrôle exercé sur la sexualité des filles, des rumeurs amplifiées par les réseaux sociaux et des défaillances qui ont laissé les violences se succéder.

UNE ÉCRITURE SANS DÉTOUR

Avec « Shaïna », Gil Odoul ne cherche ni à romancer le drame ni à parler à la place de l'adolescente ou de sa famille. Son texte regarde les faits en face, avec une écriture directe, dure lorsque les faits l'imposent. Il interroge surtout ce qui a rendu possible cet enchaînement : la réputation imposée à une jeune fille, le soupçon jeté sur la victime et l'indifférence qui finit par banaliser l'inacceptable.

Quand la parole d'une victime est mise en doute, la violence qu'elle a subie continue.

« Shaïna » refuse que son nom soit réduit à la rumeur qui l'a poursuivie ou au crime qui l'a tuée. La chanson rappelle une chose essentielle : Shaïna avait un nom, une vie, et quinze ans.

Repères factuels : articles de Laure Daussy consacrés à l'affaire Shaïna, Charlie Hebdo, 26 janvier 2022 et 14 juin 2023.